

Pôle métier Référentiels - Ortho

Réunion n° 2 du 12 mars 2018

En visioconférence Région Bretagne (Rennes), CD29 (Quimper), CD22 (Saint-Brieuc) et Lorient agglomération (Lorient)

Ordre du jour

- Échanges sur le partenariat à venir

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1	1	BARILLE Pascal	CC Val d'Ille-Aubigné
1		BLOUIN Thierry	IGN
1		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
1		COADIC Rozenn	SDE22
1		DEKEYSER Sébastien	Mégalis
1		DESHOUX Vincent	Morbihan énergie
1		DISLAIRE Danielle	CD56
1		DUCEUX Sylvaine	Lorient agglomération
1		DUCHESNAY Florent	CD35
	1	GUEGUEN Catherine	Région Bretagne
	1	LE BEC Pascal	DRFiP
	1	LE GALLIC Erwan	Quimper Bretagne occidentale
	1	LEFEUVRE Erwan	Lannion Trégor Agglomération
1		MARCHAND Olivier	CD22
1		MASSIOT Dominique	AQTA
	1	MENARD Bruno	Dinan agglomération
1		MÉVEL-VIANNAY Stéphane	Région Bretagne
1		NAJA Elisabeth	Brest Métropole
1		PIRIOU Christophe	Brest Métropole
1		PENDARIES Sophie	CD29
1		QUERE Nolwenn	DDFiP56
1		RENAUD Gwenaél	Côte d'Emeraude
1		SANDILLON Loïc	CC de Haute Cornouaille
1		SPEGAGNE Loïc	DDFiP56
1		TAMOUDI Cécile	Rennes métropole
19	6		

En introduction de la réunion, un rappel du partenariat en cours et des échanges de la précédente réunion a été effectué. La présentation projetée en séance est annexée au compte-rendu.

Socle commun technique

Nombreux échanges pour redéfinir le socle commun technique du partenariat et plusieurs questionnements à trancher :

- pérenniser le 20 cm départemental
- maintenir la mise à jour du MNT
- questionnement sur la fréquence de mise à jour
- maintien du 10 cm ? BM : non -> 5 cm ; RM : 10 cm pas la même année du 20 cm ; LA : pas de besoin de 10 cm.
- mise à jour de l'occupation du sol du Morbihan (OCS-GE) : pas de financement du CD56
- orthorectification ou ortho express ?
- ortho 20 cm avec des recouvrement et angle solaire plus élevés ? coûts à déterminer

- maintien du partenariat IGN
- groupement de commandes sur du 5 cm ? 5 cm mis à jour régulièrement ? BM souhaite expérimenter le 5cm en ortho express

L'IGN souhaite poursuivre les prises de vue ortho à 20 ou 25 cm. Mais plus de 10 cm. Seuls des partenariats spécifiques pour des demandes spécifiques pourront être assurés.

En résumé, la définition du socle commun est la suivante :

- 20 cm départemental
- mise à jour du MNT

Les modalités pour les prestations spécifiques : ortho à 5-10 cm, mise à jour de l'OCS sont à définir.

Financement

Les partenaires souhaitent disposer des chiffres des reliquats collectifs par collectivité.

Deux scénarii de financement de la prochaine campagne d'acquisition via :

- les reliquats
- un nouvel appel à contribution des partenaires avec restitution des reliquats

Les campagnes ultérieures pourront être intégrées au bouquet de services de Mégalis Bretagne.

Planning rétroactif

- relance des prises de vue en 2019 : Morbihan
- 9 juillet ou octobre 2018 : validation en comité syndical du scénario retenu pour le financement de la prochaine campagne d'acquisition

Suites à donner

- fourniture des reliquats des 1ère et 2ème conventions de mise à jour : Fait cf. annexe
- fixer une prochaine réunion d'échange pour finaliser le socle technique et le montage financier : [sondage](#)
- SMV (RB) sollicitent des prestataires pour les coûts d'acquisition et de traitement des ortho 20 cm (recouvrement et angle solaire forts)

Prochaine réunion à fixer en mai
Visioconférence Rennes
- Quimper - Lorient - Lannion - Saint-Brieuc
[sondage à compléter](#)